



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du troisième trimestre

États financiers (non audités)

**Au 31 décembre 2019 et pour le trimestre et la période de
neuf mois clos à cette date**

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION.....	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du troisième trimestre de 2019-2020.....</i>	<i>7</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	14
REVUE FINANCIÈRE.....	15
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	18
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	19
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	19
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	20
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	21

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



La quatrième année du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE) est déjà bien entamée, et je suis encouragé par les travaux importants qui ont été accomplis pour les Canadiens. Qu'il s'agisse de nos démarches visant à renforcer nos relations avec les groupes autochtones et les parties prenantes ou des percées dans la recherche scientifique pouvant sauver des vies, Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») collabore étroitement avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») pour aller de l'avant. Nos Laboratoires de Chalk River s'épanouissent en activités axées sur la recherche, en nouvelles constructions et en la remise en état des lieux. Le site se métamorphose à vue d'œil; les bâtiments vétustes ont fait place à de nouvelles bâtisses dont la construction s'achève ou débute – ce qui fait des Laboratoires de Chalk River, un complexe de classe mondiale pour la recherche. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, et nous devons poursuivre nos efforts pour nous assurer d'obtenir des résultats pour les Canadiens.

Pour nous aider à poursuivre sur notre lancée et à exploiter nos vastes connaissances du secteur nucléaire au Canada, EACL a organisé un atelier pour le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires afin de diffuser les résultats des activités de recherche et de développement menées par les LNC dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité, de l'énergie et de l'environnement. Plus de 400 participants provenant de différentes organisations, notamment des ministères et organismes fédéraux, des universités, des instituts de recherche mondiaux et de l'industrie, se sont réunis pour s'informer des récents progrès scientifiques et technologiques, et pour créer de nouvelles occasions de collaboration pour l'avancement de la science et de l'innovation dans l'intérêt du Canada et des Canadiens.

À titre d'exemple, il est important de mentionner les recherches novatrices entreprises en étroite collaboration avec les principales universités et organisations de recherche canadiennes sur des nouvelles thérapies alpha de pointe capables de traiter divers cancers, sans oublier les travaux en cours pour développer la technologie des petits réacteurs modulaires. Grâce à l'expertise et au savoir-faire des LNC, nos installations offrent des opportunités uniques d'encourager les travaux de recherche et le développement de la technologie des petits réacteurs modulaires, et de faire du Canada un acteur important dans ce domaine en plein essor.

EACL est également responsable de la gestion des responsabilités en matière de déchets radioactifs du gouvernement du Canada, et nous travaillons assidûment à nettoyer nos sites pour protéger notre environnement, de même que la santé et la sécurité des Canadiens. Nous poursuivons nos efforts en ce sens et travaillons de près avec les communautés autochtones, les municipalités et les autres parties prenantes afin de tenir compte des diverses opinions et perspectives. Particulièrement, la version révisée de l'Énoncé des incidences environnementales des LNC pour le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) diffère sensiblement de la version initiale et accorde une plus grande place aux intérêts des communautés autochtones et des parties prenantes.

C'est une période exaltante pour EACL – mais il nous reste encore beaucoup à faire. Nous continuerons de travailler avec les LNC, nos partenaires, les parties prenantes et les groupes autochtones, et de tirer parti du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur qui continue de créer de la valeur pour les Canadiens.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard J. Sexton". The signature is fluid and cursive, with the first name "Richard" and last name "Sexton" clearly legible.

Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (« EACL »), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du troisième trimestre de 2019-2020 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ce document.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 26 février 2020.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire également des produits de ses activités commerciales par l'intermédiaire des activités des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion des déchets radioactifs et de construire un laboratoire nucléaire de classe mondiale à Chalk River. À titre de mandataire du gouvernement, EACL crée de la valeur pour le Canada en assurant la surveillance des accords relatifs à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur au moyen de ses propres experts et en soutenant l'élaboration de la politique nucléaire du gouvernement. EACL exerce une fonction de critique en vue de faire progresser ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

Un volet important du rôle d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur consiste à établir les priorités pour les LNC et à surveiller et évaluer leur rendement afin d'offrir de la valeur pour le Canada. Autrement dit, EACL définit les tâches à exécuter par les LNC, qui

eux décident de la meilleure façon de les exécuter. À cette fin, EACL se fie à son équipe de petite taille, composée d'experts qui fournissent une surveillance des accords de l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

On distingue deux grands domaines d'activités :

1) Gestion responsable de l'environnement

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les installations et les bâtiments redondants, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL selon les normes modernes, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités continues en science et en technologie sur le site de Chalk River.

2) Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés des LNC, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, les priorités et les rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie et des changements climatiques, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, lequel a débuté en 2016.



Les LNC gèrent et exploitent plusieurs sites d'EACL au Canada, notamment les Laboratoires de Chalk River

Faits saillants du troisième trimestre de 2019-2020

Gestion responsable de l'environnement

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis plusieurs dizaines d'années. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (y compris le combustible usé de réacteurs), de moyenne activité et de faible activité. Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne répondent pas aux normes modernes. Ces bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état, et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés selon les normes modernes.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada d'une façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales et protéger l'environnement.

Des progrès notables ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où plus de 84 structures et installations ont été démolies depuis 2015. Ces activités permettent non seulement de réduire les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais aussi de dégager l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations, dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être stockés dans des installations conçues à cet effet. Les LNC ont proposé de construire une installation de gestion des déchets près de la surface au site de Chalk River afin d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. La gestion des déchets près de la surface est une méthode d'élimination permanente des déchets radioactifs de faible activité qui est acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets comprennent ceux qui sont actuellement stockés sur le site et ceux qui seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclassement sur le site de Chalk River et dans le cadre des activités continues en science et technologie nucléaires.

Les progrès notables accomplis dans le domaine de la gestion environnementale responsable au cours du troisième trimestre de 2019-2020 sont présentés ci-après.

Comme pour les trimestres précédents, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes au sujet du projet de construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface sur le site de Chalk River, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires en organisant

notamment des visites du site, des séances d'information technique dans la communauté, des webinaires, ainsi qu'en suscitant la participation des groupes autochtones. Plus particulièrement, les LNC travaillent avec des groupes autochtones dans le cadre d'études liées au savoir traditionnel qui fourniront une compréhension générale des pratiques autochtones et pourront ainsi façonner les détails de projets précis, par exemple la modélisation et la surveillance environnementale. Les LNC ont également présenté à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) une version révisée de l'énoncé des incidences environnementales pour le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface, afin de répondre aux demandes d'information et commentaires fédéraux et provinciaux, et de tenir compte des commentaires formulés par le public et les groupes autochtones.

Entre-temps, les LNC ont continué d'agrandir le site de stockage provisoire des déchets radioactifs de faible activité afin que les travaux de déclassement des bâtiments en cours sur le site de Chalk River puissent aller de l'avant. Les travaux se sont poursuivis pour agrandir l'une des zones de gestion de déchets en vue de traiter les déchets qui seront reçus des autres sites d'EACL. L'objectif est de regrouper les déchets dans un seul emplacement afin de réduire les risques, ainsi que les coûts liés à la surveillance et à la sécurité des sites.

La démolition des bâtiments et la réduction générale des risques se sont également poursuivies au site de Chalk River. Les activités de déclassement ont commencé dans l'édifice 250, ancien laboratoire de Tritium, et se poursuivront au cours des prochaines années, avec le début du désamiantage. Par ailleurs, les travaux de construction, qui utilisent une technologie de construction novatrice et qui sont réalisés en partenariat avec Ressources naturelles Canada se multiplient sur le site, ceux du bâtiment de logistique et d'entreposage étant pratiquement achevés et ceux de l'installation de soutien étant à leurs débuts.

Un autre grand projet actuellement en cours vise le rapatriement de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River, principalement dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'Initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions se sont poursuivies au troisième trimestre de 2019-2020.

Au Manitoba, les travaux de déclassement se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, qui était auparavant un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclassement *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclassement du réacteur de recherche *in situ* est fondé sur d'autres projets internationaux qui ont été exécutés de façon sécuritaire et offre une approche écologique et plus rentable pour s'acquitter des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement complet du réacteur. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du troisième trimestre de 2019-2020, les LNC ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres.

Comme c'est le cas pour le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface, les LNC travaillent avec les groupes autochtones pour continuer à les impliquer dans les études liées au savoir traditionnel et le suivi environnemental en vue d'intégrer leur savoir et leurs commentaires au projet.

Les autres travaux de déclasserement requis au site de Whiteshell comprennent l'élimination du combustible sur le site et le traitement des déchets qui sont actuellement stockés dans des fosses et des réservoirs en surface ou souterrains. Les LNC élaborent actuellement des solutions pour le déclasserement et la remise en état de ces zones, lorsqu'il y a lieu. Dans certains cas, le processus de récupération comporte certaines difficultés, les installations de stockage et les déchets qu'elles contiennent pouvant s'être dégradés au fil du temps. Par conséquent, d'autres solutions ont été développées afin de remettre en état des zones tout en assurant la sûreté et la sécurité des travailleurs. Cela exerce des pressions sur le calendrier du projet, la date prévue de fermeture du site de Whiteshell ayant été reportée en 2027 au lieu de 2024, ce qui a eu une incidence sur le coût général du projet.

Au cours du troisième trimestre, la CCSN a renouvelé, pour une période additionnelle de cinq ans, le permis de déclasserement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires délivré aux LNC pour ses Laboratoires de Whiteshell situés à Pinawa, au Manitoba. Le permis renouvelé vient à échéance le 31 décembre 2024.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclasserement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du troisième trimestre, les LNC ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones concernant leur proposition en organisant des visites des sites, des webinaires, des réunions techniques avec des membres de la communauté et des rencontres. Ils ont également mis à jour certains documents techniques importants sur la sécurité, par exemple sur la modélisation de l'eau souterraine.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces dernières. Deux installations près de la surface (cellules de confinement artificiel) ont été construites à cet effet, et des déchets continuent à y être stockés.

Dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope**, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington (Ontario), les LNC ont poursuivi les travaux de remise en état des propriétés municipales et résidentielles. Selon les résultats de la caractérisation du site, un plus grand nombre de sites de petite envergure (propriétés résidentielles) requiert une remise en état par rapport aux plans initiaux. Bien que les LNC aient réalisé des progrès dans la remise en état des propriétés résidentielles, ceux-ci ont été plus lents que prévu en raison de difficultés techniques que les LNC s'efforcent de résoudre. Les niveaux historiquement élevés des lacs et la pluie ont retardé certains travaux de remise en état près des rives du lac Ontario, ce qui a eu pour effet de décaler le calendrier. Les LNC continuent de travailler en étroite collaboration avec les

municipalités et les résidents locaux, en étant à leur écoute et en cherchant à répondre aux préoccupations, et en poursuivant les travaux d'une façon moins perturbante pour la communauté. Les travaux de construction de la cellule 2A de l'installation destinée à la gestion des déchets à long terme de Port Hope se sont achevés au troisième trimestre, permettant aux LNC de recevoir les déchets provenant des projets de remise en état à Port Hope jusqu'en novembre 2020, moment auquel la mise en service de la cellule 2B marquera la fin de la construction de l'installation destinée à la gestion des déchets à long terme de Port Hope. Le volume total des déchets radioactifs de faible activité stockés dans l'installation de Port Hope est de plus de 675 000 mètres cubes (soit 47 000 chargements de camions). Les déchets radioactifs de faible activité ont également continué d'être stockés dans l'installation de gestion près de la surface située dans la municipalité de Clarington, dans le cadre du projet de Port Granby, totalisant plus de 780 000 mètres cubes (ou 51 000 chargements de camion) de déchets stockés à ce jour. Les travaux d'assainissement des déchets devraient être terminés au cours du présent exercice, l'installation de stockage, recouverte et le site, fermé et prêt pour la surveillance à long terme au cours des prochaines années.

L'Initiative dans la région de Port Hope s'inscrit dans l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs. Les installations de déchets qui sont graduellement remplies dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope possèdent nombre de caractéristiques de conception identiques à celles de l'installation de gestion des déchets près de la surface dont la construction a été proposée aux Laboratoires de Chalk River.

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de six décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux, ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne ainsi que le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine nucléaire.

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sciences, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, les LNC utilisent également les installations d'EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan à long terme décrivant les grandes lignes d'une approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie qui est axée sur le client, fondée sur les projets, efficace et intégrée et qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques qu'ils entreprendront au cours de la période de planification pour répondre aux besoins du gouvernement fédéral, et permettre à des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Dédiés au soutien du parc existant de réacteurs au Canada, les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, les avancées dans la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles, ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance au risque de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2026, en vue de positionner le Canada comme chef de file dans cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir des options énergétiques à faible émission de carbone, fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables aux communautés éloignées, aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.
- **Décarbonisation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.
- **Thérapie alpha ciblée** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie, c'est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes

habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.

- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies de la gestion de la remise en état des lieux** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

À cet égard, les activités suivantes ont été mises en œuvre par les LNC au cours du troisième trimestre, notamment les suivantes :

- Après le lancement de l'Initiative canadienne sur la recherche nucléaire, programme qui favorise les activités de recherche et de développement en vue d'accélérer le déploiement de petits réacteurs modulaires au Canada, les LNC ont annoncé, en novembre, qu'ils avaient reçu de nombreuses réponses à leur appel de propositions lancé en juillet, et que Terrestrial Energy, Ultra Safe Nuclear Corporation, Kairos et Moltex seraient les premiers bénéficiaires de ce programme. Le prochain appel d'offres devrait être lancé au cours du premier semestre de 2020.
- Les travaux portant sur la planification et la conception du Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, nouvelle installation de sciences d'envergure devant être construite aux Laboratoires de Chalk River, se sont poursuivis au troisième trimestre. Le Centre de recherches combinera les principales capacités d'un certain nombre d'installations désuètes, devant être déclassées, dans un complexe de calibre mondial pour la recherche en énergie nucléaire, santé publique, gestion environnementale et sécurité globale.

- Les travaux de construction d'un nouvel entrepôt logistique touchent à leur fin. Cet édifice vise à améliorer la logistique et la gestion des matériaux, et à diminuer la circulation sur le site. Situé près de la grille extérieure, il abritera également une zone améliorée réservée à l'accueil des visiteurs, de même que le contrôle de sécurité pour l'accès au site.
- La construction d'une installation des services de soutien regroupant tous les services d'entretien du site et les ateliers de fabrication mécanique a été entamée au troisième trimestre. Cette nouvelle installation permettra la consolidation des bâtiments et des installations existants à l'appui du projet de revitalisation du site.
- Le Canada a accueilli la sixième réunion plénière du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, qui s'est tenue en décembre 2019 à Ottawa, en Ontario, et qui a été suivie d'une démonstration technique aux LNC. Trente-cinq participants internationaux visitant le site de Chalk River ont assisté à cette démonstration très suivie, qui a mis en évidence les capacités uniques des LNC.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2019 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	2019	2018	2019	2018
	31 décembre		31 décembre	
Revenus				
Crédits parlementaires	197 \$	197 \$	540 \$	551 \$
Revenus tirés des activités commerciales	25	24	84	83
Revenus d'intérêts	2	2	4	4
	224	223	628	638
Charges				
Coût des ventes	16	18	58	55
Charges de fonctionnement	17	16	53	48
Charges contractuelles	53	57	188	195
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	66	232	518	368
	152 \$	323 \$	817	666
Excédent (déficit) pour la période avant l'élément suivant	72 \$	(100) \$	(189)	(28)
Gain découlant de l'élimination de l'obligation présentée au titre des produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée par le gouvernement	-	333	-	333
Excédent (déficit) pour la période	72 \$	233 \$	(189) \$	305 \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 197 millions de dollars en crédits parlementaires au troisième trimestre de 2019-2020 et de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 540 millions de dollars, comparativement à 551 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Cet écart découle principalement d'une diminution du financement requis pour le réacteur NRU, dans la suite logique de la fermeture du réacteur en mars 2018.

Revenus tirés des activités commerciales

Au troisième trimestre de 2019-2020, des revenus de 25 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 24 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 84 millions de dollars, comparativement à 83 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, et des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. La baisse des ventes d'isotopes de cobalt (en raison de l'épuisement des stocks vu que le réacteur NRU a été fermé) a été contrebalancée par la hausse des ventes d'eau lourde pendant le trimestre et depuis le début de l'exercice.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus gagnés au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus tirés des activités commerciales présentés ci-dessus.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 17 millions de dollars au troisième trimestre et de 53 millions de dollars depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux des périodes correspondantes de 2018-2019, la légère hausse étant attribuable à l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le troisième trimestre totalisent 53 millions de dollars, comparativement à 57 millions de dollars au troisième trimestre de 2018-2019. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice totalisent 188 millions de dollars, comparativement à 195 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs

comptabilisés. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui se sont élevées à 66 millions de dollars au troisième trimestre de 2019-2020 sont moins élevées que celles de la période correspondante de 2018-2019, en raison de la hausse des estimations relatives aux projets qui ont été comptabilisées à la période de comparaison. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés depuis le début de l'exercice se sont élevées à 518 millions de dollars, soit une hausse par rapport à celles de la période correspondante de 2018-2019, en raison des augmentations approuvées des estimations relatives aux projets, notamment de gestion des déchets et de fermeture des Laboratoires de Whiteshell, comptabilisées au deuxième trimestre.

Élimination de l'obligation présentée au titre des produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée par le gouvernement

Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, le gouvernement du Canada a confirmé à EACL qu'il n'existe aucune obligation liée aux produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée dans le passé par le gouvernement. À la lumière de cette nouvelle information, EACL a éliminé ces soldes au 31 décembre 2018, qui totalisaient 333 millions de dollars à cette date.

Excédent (déficit) pour la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2019-2020 accusent un retard par rapport au plan en raison de retards dans les activités de déclassement et de gestion des déchets et de projets d'immobilisations. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2019-2020.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	32 \$	28 \$	87 \$	311 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(34)	(16)	(69)	(56)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(2)	12	18	255
Solde au début de la période	82	281	62	38
Solde à la fin de la période	80 \$	293 \$	80 \$	293 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 32 millions de dollars au troisième trimestre de 2019-2020, contre des entrées de 28 millions de dollars à la période correspondante de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, les activités de fonctionnement ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 87 millions de dollars, contre 311 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus au troisième trimestre de 2018-2019 pour les activités du quatrième trimestre. Pour l'exercice considéré, le financement du quatrième trimestre n'avait pas été reçu à la fin du troisième trimestre.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 34 millions de dollars au troisième trimestre de 2019-2020, comparativement à 16 millions de dollars à la période correspondante de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 69 millions de dollars, contre 56 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle de la hausse des charges comptabilisées au cours de l'exercice pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	31 décembre 2019	31 mars 2019	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	371 \$	435 \$	(64) \$	-15 %
Passifs	7 982	7 822	160	2 %
Actifs non financiers	700	665	35	5 %
Déficit accumulé	(6 910)	(6 721)	(189)	3 %

À la clôture du troisième trimestre de 2019-2020, EACL présentait des actifs financiers de 371 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars par rapport à ceux au 31 mars 2019. Cet écart découle principalement de la diminution des crédits à recevoir qui ont été comptabilisés à la fin de l'exercice précédent.

L'augmentation de 160 millions de dollars des passifs peut être principalement imputée à l'augmentation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets attribuable à la modification apportée aux estimations, tel qu'il est décrit ci-dessus, en partie compensée par une diminution du passif au titre des sites contaminés du fait des dépenses liées aux activités de déclassement.

Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2018-2019 d'EACL. Les risques et les incertitudes, ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport annuel de l'exercice 2018-2019, n'ont pas changé de façon significative au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2019-2020.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

Le 25 février 2020

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

Le 25 février 2020

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

États de la situation financière

Aux

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 mars 2019
Actifs financiers			
Trésorerie		80 286 \$	61 833 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		42 301	31 000
Placements détenus en fiducie		54 548	53 573
Créances clients et autres débiteurs	3	38 769	42 851
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	69 276
Stocks détenus en vue de la revente		155 480	176 511
		371 384	435 044
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	37 086	32 684
Avantages sociaux futurs	5	19 090	19 779
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		126 805	100 400
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	6 846 328	6 613 955
Passif au titre des sites contaminés	7	952 431	1 054 978
		7 981 740	7 821 796
Dette nette		(7 610 356)	(7 386 752)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	699 972	665 003
Charges payées d'avance		-	464
		699 972	665 467
Déficit accumulé		(6 910 384)	(6 721 285)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(6 911 373)	(6 722 172)
Gains de réévaluation cumulés		989	887
		(6 910 384) \$	(6 721 285) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des résultats et du déficit accumulé

	Notes	Budget 2020	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
			2019	2018	2019	2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
Revenus						
Crédits parlementaires	9	1 197 282 \$	197 400 \$	196 743 \$	539 690 \$	550 657 \$
Revenus tirés des activités commerciales		75 700	24 581	23 966	84 232	82 594
Revenus d'intérêts		3 000	1 653	1 501	4 486	3 742
		1 275 982	223 634	222 210	628 408	636 993
Charges						
Coût des ventes		52 990	16 033	17 787	58 450	54 901
Charges de fonctionnement		66 016	17 321	16 124	52 977	48 484
Charges contractuelles	10	251 200	53 289	57 331	188 052	195 430
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		262 754	66 222	232 127	518 130	368 381
		632 960	152 865	323 369	817 609	667 196
Excédent (déficit) pour la période avant l'élément suivant						
		643 022	70 769	(101 159)	(189 201)	(30 203)
Gain découlant de l'élimination de l'obligation présentée au titre des produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée par le gouvernement						
		-	-	333 384	-	333 384
Excédent (déficit) pour la période						
		643 022	70 769	232 225	(189 201)	303 181
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période						
		(6 722 172)	(6 982 142)	(6 805 717)	(6 722 172)	(6 868 978)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets						
		-	-	-	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables						
		-	-	-	-	(1 765)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période						
		(6 079 150) \$	(6 911 373) \$	(6 573 492) \$	(6 911 373) \$	(6 573 492) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des gains et pertes de réévaluation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	2019	2018	2019	2018
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de la période	1 885 \$	(707) \$	887 \$	(120) \$
(Pertes) gains de réévaluation survenus au cours de la période				
(Pertes) gains non réalisés sur les placements détenus en fiducie	(896)	306	21	(281)
Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé				
Pertes réalisées sur les placements détenus en fiducie	-	-	81	-
(Pertes) gains de réévaluation nets de la période	(896)	306	102	(281)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	989 \$	(401) \$	989 \$	(401) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de la dette nette

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget 2020	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
			2019	2018	2019	2018
Excédent (déficit) pour la période		643 022 \$	70 769 \$	232 225 \$	(189 201) \$	303 181 \$
Immobilisations corporelles						
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(200 000)	(29 395)	(19 434)	(71 908)	(46 947)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	45 826	12 264	11 351	36 831	32 194
Autres variations	8	-	-	(1)	108	61
		(154 174)	(17 131)	(8 084)	(34 969)	(14 692)
Actifs non financiers						
Variations des charges payées d'avance		-	1 405	1 511	464	1 881
(Pertes) gains de réévaluation nets de la période		-	(896)	306	102	(281)
Diminution (augmentation) de la dette nette		488 848	54 147	225 958	(223 604)	290 089
Dette nette au début de la période		(7 386 752)	(7 664 503)	(7 459 000)	(7 386 752)	(7 515 436)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		-	-	-	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables		-	-	-	-	(1 765)
Dette nette à la fin de la période		(6 897 904) \$	(7 610 356) \$	(7 233 042) \$	(7 610 356) \$	(7 233 042) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des flux de trésorerie

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
	2019	2018	2019	2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	197 400 \$	212 300 \$	608 966 \$	863 782 \$
Rentrées de fonds provenant de clients	31 096	24 477	87 786	87 196
Paielements aux fournisseurs	(43 995)	(79 534)	(204 401)	(249 218)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(2 216)	(2 382)	(8 453)	(10 322)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement et de gestion des déchets et des sites contaminés	(150 011)	(127 030)	(388 304)	(378 624)
Liquidités investies dans les activités de gestion et d'élimination des déchets	(1 308)	(532)	(10 699)	(4 078)
Intérêts reçus	922	1 130	2 821	2 804
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	31 888	28 429	87 717	311 540
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(33 889)	(16 265)	(69 264)	(56 133)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(33 889)	(16 265)	(69 264)	(56 133)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(2 001)	12 164	18 453	255 407
Trésorerie au début de la période	82 287	280 823	61 833	37 580
Trésorerie à la fin de la période	80 286 \$	292 987 \$	80 286 \$	292 987 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise de 2019-2020 à 2023-2024 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2019-2020. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2019.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services

futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2019-2020 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2019-2020 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2019-2020 à 2023-2024.

3. Créances et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2019	31 mars 2019
Créances clients	13 259 \$	17 848 \$
Revenus non facturés	13 080	10 514
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	12 430	14 489
	38 769 \$	42 851 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2019	31 mars 2019
Dettes fournisseurs	6 771 \$	8 423 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	21 191	14 493
Charges à payer au titre des salaires	1 723	1 812
Montants à payer à des apparentés	205	172
Provisions	5 580	5 640
Avances de clients et obligations envers les clients	1 616	2 144
	37 086 \$	32 684 \$

Les montants à payer à des apparentés représentent les revenus de redevances gagnés qui sont payables au gouvernement. Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Périodes de neuf mois			
	Trimestres clos les		closes les	
	31 décembre		31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Cotisations salariales	158 \$	166 \$	585 \$	618 \$
Cotisations patronales	232	225	1 104	1 056

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 g) des états financiers annuels audités datés du 31 mars 2019. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 7,1 millions de dollars (7,2 millions de dollars au 31 mars 2019) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	6 613 955 \$	6 473 301 \$
Passifs réglés	(256 414)	(353 292)
Désactualisation de la provision	190 622	251 132
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	298 165	242 814
Valeur comptable à la fin de la période	6 846 328 \$	6 613 955 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 859,0 millions de dollars (15 901,1 millions de dollars au 31 mars 2019).

Aux 31 décembre 2019 et 31 mars 2019, la provision a été actualisée selon un taux de 3,84 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	1 054 978 \$	988 243 \$
Passifs réglés	(142 589)	(156 905)
Désactualisation du passif	17 042	21 377
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	23 000	202 263
Valeur comptable à la fin de la période	952 431 \$	1 054 978 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,15 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 044,1 millions de dollars (1 161,7 millions de dollars au 31 mars 2019).

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2019	104 153 \$	100 536 \$	506 852 \$	475 662 \$	1 187 203 \$
Entrées et transferts	71 908	17 916	4 844	10 509	105 177
Sorties et transferts	(33 269)	-	54	(1 223)	(34 438)
Coût au 31 décembre 2019	142 792	118 452	511 750	484 948	1 257 942
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	-	42 316	210 189	269 695	522 200
Augmentation de l'amortissement	-	3 290	10 193	23 348	36 831
Sorties et transferts	-	-	705	(1 766)	(1 061)
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	-	45 606	221 087	291 277	557 970
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	104 153	58 220	296 663	205 967	665 003
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	142 792 \$	72 846 \$	290 663 \$	193 671 \$	699 972 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
(en milliers de dollars canadiens)	2019	2018	2019	2018
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives				
Montant reçu au cours de la période pour les charges de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	197 400 \$	212 300 \$	608 966 \$	863 782 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	(69 276)	(103 825)
Montant reporté de la période précédente	-	193 743	-	-
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	-	(209 300)	-	(209 300)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	197 400 \$	196 743 \$	539 690 \$	550 657 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 totalisent 1 197 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC »), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
	2019	2018	2019	2018
Montants contractuels versés ou à verser	245 057 \$	216 644 \$	693 666 \$	664 708 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(150 675)	(126 916)	(397 078)	(380 952)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(29 395)	(19 434)	(71 908)	(46 947)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(11 698)	(12 963)	(36 628)	(41 379)
Charges contractuelles	53 289 \$	57 331 \$	188 052 \$	195 430 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 31 décembre 2018 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2019-2020.



**Énergie atomique
du Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada